

# Accord sur la conservation des albatros et des pétrels

# Quatrième réunion du Comité consultatif

Le Cap, Afrique du Sud, 22-25 août 2008

Titre : Groupe de travail sur la situation et les tendances – Projet de rapport

Auteur : le Président du Groupe de travail sur la situation et les tendances

## 1. Bienvenue et observations préliminaires

#### 2. Membres et présentations

On trouvera une liste des membres actuels du GTST [STWG] dans GTST2 Doc 1. Les participants à la réunion comprenaient\*\*\*. Rachael Alderman et \*\*\* ont été désignés comme rapporteurs de la réunion. \*\*\* nous ont priés d'excuser leur absence.

#### 3. Adoption de l'ordre du jour

Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'ordre du jour\*\*\*

# 4. Rapport sur l'avancement des travaux

Le présent document donne un aperçu des progrès intersessionnels accomplis au titre de programme de travail du Groupe de travail sur la situation et les tendances (ci-après dénommé GTST) (en anglais, Status and Trends Working Group ou STWG), qui a reçu l'aval de la réunion CC3 [AC3] de 2007. Le présent projet de rapport précède la réunion du GTST prévue pour le 17 août 2008 (à Hermanus, en Afrique du Sud). Un rapport révisé incorporant les résultats de la réunion du GT sera remis à l'ACAP au cours de CC4. (Point provisoire 11.1 de l'ordre du jour).

#### État de la question

RdP2 [MoP2] (novembre 2006) a souscrit à une proposition (voir RdP2 Inf. 2) visant à élaborer des évaluations d'espèce dans le cadre du programme de travail du Comité consultatif pour 2007-2009 (Rapport RdP2, §§ 3.7.2 et 6.1.22). Par la suite, lors de CC3, en vue de faire progresser les travaux du GTST, le Comité (voir Rapport CC3, § 9.2.1):

- a) a souscrit à la recommandation que le Secrétariat élabore et mette en œuvre un système de stockage et de gestion des données pour les données acquises par les Groupes de travail ;
- b) a souscrit à la recommandation que le Secrétariat engage un(e) contractuel(le) pour aider à élaborer la série complète d'évaluations d'espèce ;
- c) a souscrit à l'établissement d'un Groupe de coordination des évaluations d'espèce pour guider et appuyer le (la) contractuel(le), et
- d) a pris acte du rapport du GTST et souscrit au programme de travail révisé du GTST.

#### Le point sur les travaux

Des progrès considérables ont été accomplis depuis CC3. L'Annexe 1 décrit les progrès spécifiques accomplis au titre de chacun des points d'action des éléments du programme de travail du CC qui se rapportent à la situation et aux tendances. Ces progrès ont été accomplis en grande partie grâce à l'apport considérable du secrétaire intérimaire de l'ACAP, des présidents des trois autres groupes de travail de l'ACAP, ainsi que des Président et Vice-président de l'ACAP.

- Un Groupe de coordination des évaluations d'espèce a été établi pour examiner les projets d'évaluation et engager des examinateurs externes, conformément au **point 2.4** du programme de travail du Comité consultatif. Le groupe comprend les présidents des quatre groupes de travail, le Secrétaire exécutif et un membre du GTST des Parties qui ont des espèces endémiques inscrites à l'ACAP, plus un représentant hispanophone (voir Annexe 2).
- Une coordinatrice du projet des évaluations d'espèce, le Dr Wieslawa Misiak, a été engagée sous contrat par le Secrétariat de l'ACAP (août 2007 – août 2008) pour faciliter l'élaboration et la compilation des évaluations des 26 espèces, conformément au **point 2.5** du programme de travail du Comité consultatif.

- Le Dr Misiak a également pris une part active dans l'élaboration, la saisie de données et l'application de la base de données relationnelle qui organisera et centralisera les données provenant des groupes de travail de l'ACAP (voir le point 2.2 du programme de travail du Comité consultatif). Cette tâche a exigé des échanges considérables avec les présidents de tous les quatre groupes de travail de l'ACAP. Il est prévu que le premier stade de cette base de données sera achevé avant CC4 et qu'on fera une démonstration de la base de données interactive aux Groupes de travail sur la situation et les tendances et sur les sites de reproduction, ainsi qu'au CC, en août 2008.
- Les évaluations d'espèce ont été incorporées dans le cadre de la base de données en ligne de l'ACAP qui harmonise les données relatives à la situation et aux tendances, aux sites de reproduction et à taxonomie (voir les points 2.2 et 2.3 du programme de travail du Comité consultatif). Ceci facilitera les options de recherche et d'interrogation des données qui embrassent plusieurs espèces ou sites de reproduction et permettent de procéder à une analyse, lors de CC4, de la situation de chaque espèce sur la base des informations les plus récentes dont dispose l'ACAP.

Au moment de la rédaction du présent rapport (juin 2008), 12 évaluations d'espèce ont été préparées et les 14 évaluations restantes seront probablement achevées avant CC4 (août 2008), sous réserve des données et des évaluations promises par les experts externes. Les délais impartis par le programme de travail du Comité consultatif (**point 2.8**) sont ainsi respectés. Des 12 évaluations d'espèce préparées jusqu'ici, quatre ont été rédigées par les présidents des GT, six ont été rédigées par des experts externes, et deux ont été rédigées par la coordinatrice des évaluations d'espèce. Toutes les évaluations sont révisées dans un souci d'uniformité de style et de champ d'application. Quatre évaluations ont également été traduites en espagnol grâce à l'aide fournie par l'Argentine et le Chili, et la traduction de trois autres évaluations est en cours. Le concours de la France a également été sollicité pour la traduction d'une évaluation (albatros d'Amsterdam). Ces travaux sont bien en avance sur le calendrier proposé du programme de travail du Comité consultatif, les traductions n'étant censées débuter qu'en décembre 2008 (voir le **point 2.7**).

- Le concours de tous les représentants nationaux membres du Groupe de travail sur la situation et les tendances (Australie, France, Royaume-Uni, Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande, Argentine, Chili et Équateur) a été sollicité, assorti d'une demande de données démographiques annuelles mises à jour pour toutes les espèces qui se reproduisent à l'intérieur de leurs territoires, conformément au point 2.1 du programme de travail du Comité consultatif. Au moment de la rédaction du présent rapport (juin 2008), toutes les parties, excepté la Nouvelle-Zélande, le Chili et l'Équateur ont fourni des données actualisées.
- La coordinatrice des évaluations d'espèce a eu des contacts suivis avec BirdLife International pour faciliter la fourniture de cartes de répartition et de suivi par satellite pour toutes les 26 espèces.
- Trois autres projets d'évaluation d'espèce ont été préparés par des observateurs américains et canadiens. Ces projets d'évaluation font partie de la documentation de base nécessaire à l'ACAP pour étudier l'inscription de nouvelles espèces (voir CC4, point 18 de l'ordre du jour). La coordinatrice des évaluations d'espèce a participé à la rédaction de ces évaluations additionnelles.
- Les progrès accomplis à ce jour en ce qui concerne les évaluations d'espèce et l'harmonisation des informations rassemblées par les quatre groupes de travail de l'ACAP

ont beaucoup contribué à l'avancement du plan d'action de l'ACAP. Par exemple, les mesures suivantes dont avait été chargé le Comité consultatif ont fait des progrès considérables :

- Évaluations et études de la situation des albatros et des pétrels, y compris une évaluation des tendances démographiques des espèces, surtout les espèces présentes dans des régions mal connues et les espèces pour lesquelles il n'existe que peu de données (Point d'action 5.1 a);
- Étude pour caractériser l'aire de recherche alimentaire, les voies de migration et les tendances démographiques des albatros et des pétrels (**Point d'action 5.1.c**);
- Identification et évaluation des menaces connues et présumées qui pèsent sur les albatros et pétrels (**Point d'action 5.1.d**) ;
- Étude de la situation, sur les sites de reproduction, des animaux, plantes et organismes pathogènes introduits qui sont connus pour être, ou sont présumés être nuisibles aux albatros et aux pétrels (**Point d'action 5.1.h**).

# État d'avancement des projets d'évaluation américains

\*\*\*Incorporer les discussions et les conclusions du GT dans le texte

## Élaboration et mises au point de la base de données et du portail Web

\*\*\*Incorporer les discussions et les conclusions du GT dans le texte

# 5. Situation et tendances démographiques

\*\*\*Incorporer les discussions et les conclusions du GT dans le texte (noter l'Annexe 3)

# 6. Hiérarchisation des priorités

\*\*\*Incorporer les discussions et les conclusions du GT dans le texte

#### 7. Attributions

Notant que les attributions actuelles (Annexe 4) ne cadrent pas avec les membres et les mesures en place, on a procédé à la rédaction d'attributions révisées afin d'assurer l'actualité des attributions du GTST (Annexe 5). Les attributions révisées visent également à l'harmonisation avec les autres GT. Tenir compte des discussions et de l'intention de solliciter la souscription du CC aux attributions révisées.

#### 8. Travaux futurs et permanents – Programme de travail révisé

Les points suivants du programme de travail actuel du CC restent à régler ou demandent des travaux permanents :

- **Point 2.1** Données non encore soumises par la Nouvelle-Zélande, la France et l'Équateur. Demander mise à jour annuelle des données démographiques pour 2008-09 à tous les représentants nationaux. Réviser analyse des tendances démographiques en y incorporant les informations actualisées, si possible.
- **Point 2.2** « Peupler » la base de données de l'ACAP de données vérifiées sur la situation et les tendances et des site de reproduction. Incorporer les informations en retour de CC4 dans la base de données, si possible.

- **Point 2.7** La traduction de toutes les évaluations en espagnol et en français devra être continuée et coordonnée.
- **Point 2.10** L'intégration des évaluations d'espèce et de la base de données de l'ACAP devra être minutieusement gérée et maintenue pendant une période initiale pour veiller à ce que les mises à jour et les modifications soient incorporées dans le produit final et que tous les problèmes éventuels soient résolus rapidement.
- **Points 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6** Les données sur les sites de reproduction et les menaces pour toutes les espèces devront être passées en revue et mises à jour lorsque de nouvelles données sur les menaces auront été rassemblées et transmises à la base de données par le Groupe de travail sur les sites de reproduction.

En outre, les tâches suivantes ont été identifiées et devront être accomplies afin de satisfaire aux attributions du Groupe de travail sur la situation et les tendances et de faire progresser le plan d'action de l'ACAP :

	Sujet/Tâche	Qui	Quand*	Précisions sur la tâche
1	Incorporer toutes les informations en retour dans les projets de document et incorporer les données manquantes	Coordinateur/ coordinatrice des évaluations d'espèce	Avant RdP3 (avril 2009)	Informations en retour de CC4 et incorporer les données qui manquent actuellement.
2	Améliorer la conception des évaluations sur le portail Web des données de l'ACAP afin d'assurer un produit final professionnel et accessible.	Coordinateur/ coordinatrice des évaluations d'espèce	Avant RdP3	par exemple, en utilisant le format Texte enrichi, dimensionner les pages pour sorties PDF
3	Préparer un rapport de synthèse après l'analyse des menaces, des lacunes de données/ connaissances et des tendances démographiques. Ceci permettra l'identification et la hiérarchisation des mesures de conservation requises pour chaque espèce et par chaque Parie à l'Accord.	Coordinateur/ coordinatrice des évaluations d'espèce, présidents des GT, Président et Vice- président du CC	Avant RdP3	Ces informations constitueront un outil critique pour évaluer l'efficacité de l'Accord. Ces informations sont également nécessaires pour faire progresser les articles III (1) et IX (6c) de l'Accord.

4	Coordonner l'élaboration, l'harmonisation et la mise en œuvre des stratégies de conservation pour des espèces particulières d'albatros et de pétrels.	Coordinateur/ coordinatrice des évaluations d'espèce	2009 permanent	Aux termes du plan d'action de l'ACAP (1.1.3), le Secrétariat est tenu d'assumer cette fonction.
5	Acquérir et assembler des images pour un catalogue de médiathèque qui complètera les évaluations et les matériels promotionnels ou éducatifs produits par le Secrétariat	Coordinateur/ coordinatrice des évaluations d'espèce	2009 permanent	Solliciter et jouter des images au catalogue
6	Réexaminer l'inclusion des ORGP non thonières sur les cartes de répartition.	GTCA GTST	2009	Pour cela, il faudra peut-être produire de nouvelles cartes additionnelles ou remanier les cartes de répartition existantes. Il faudra peut-être aussi mettre à jour régulièrement les cartes de suivi par satellite selon un calendrier convenu au préalable avec BirdLife International. Selon la quantité de données disponibles, des cartes indiquant la répartition saisonnière des espèces pourraient également être établies.

C'est pourquoi, bien que des progrès considérables aient été accomplis, il reste beaucoup de travail à faire et des fonds supplémentaires seront nécessaires.

En résumé, les progrès accomplis dans de nombreux domaines par les Groupes de travail ont établi en quelque sorte un cadre de référence pour faire progresser les éléments importants du plan d'action de l'ACAP. Par exemple, après CC4, des progrès importants devraient pouvoir être accomplis dans les points d'action prioritaires suivants du plan d'action de l'ACAP :

**Point 1.1.3 – Conservation des espèces –** Coordination par le Secrétariat de l'élaboration, de l'harmonisation et de la mise en œuvre des stratégies de conservation pour les albatros et les pétrels ;

Point d'action 5.2 – Rassemblement d'informations par le Comité consultatif – Le CC doit identifier les lacunes d'information dans le cadre des examens réalisés, en vue d'aborder ces lacunes à titre prioritaire, à une date ultérieure ;

**Point d'action 6.1 – Information et sensibilisation du public –** Mettre les informations sur la situation de conservation des albatros et des pétrels, les menaces auxquelles ils sont

confrontés, et les activité entreprises aux termes de l'Accord, à la disposition des communautés de scientifiques, de pêcheurs et de défenseurs de l'environnement, ainsi qu'aux autorités locales compétentes et autres décideurs, et aux États limitrophes (note : ces informations devront être mises à jour selon les besoins);

**Point d'action 7.1 – Mise en œuvre –** Le CC élaborera des lignes directrices pour la conservation afin d'aider les Parties à mettre en œuvre le plan d'action de l'ACAP.

#### 9. Vice-président du GT

\*\*\*Incorporer les discussions et les conclusions du GT dans le texte

#### 10. Questions diverses

\*\*\*Incorporer les discussions et les conclusions du GT dans le texte

# 11. Rapport à l'intention de CC4

\*\*\*Incorporer les discussions et les conclusions du GT dans le texte

#### 12. Observations finales – Remerciements

# ANNEXE 1 : PROGRAMME DE TRAVAIL DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA SITUATION ET LES TENDANCES ADOPTÉ LORS DE CC3

	Tâche	Qui	Quand*	Précisions sur la tâche	État d'avancement
2.1	Poursuivre la collecte de données démographiques	Parties et États de l'aire de distribution ayant des populations reproductrices	2007 permanent	Parties priées de fournir les informations démographiques encore non communiquées ou nouvelles.	En cours Au moment de la rédaction du présent rapport, toutes les Parties, excepté la Nouvelle-Zélande, le Chili et l'Équateur ont fourni des données nouvelles ou actualisées.
2.2	Faire progresser l'élaboration d'une base de données de l'ACAP dont le stockage et la gestion seront assurés par le Secrétariat	Secrétariat et présidents de GT avec le concours de l'Australie	Juillet 2007	Élaborer une base de données relationnelle pour centraliser et conserver les données des GT de l'ACAP. Essentiel pour faire progresser l'élaboration des évaluations d'espèce (voir 7.1)	En cours Base de données relationnelle en cours de développement. Achèvement de la 1 <sup>re</sup> phase de la base de données prévue pour juillet 2008. Présentation de la base de données lors de CC4.
2.3	Faire progresser le cadre informatique pour les évaluations d'espèce consultables en ligne	Australie	Juillet 2007	Développer un cadre pour permettre la consultation en ligne d'évaluations d'espèce en version imprimable (11 200 AUD)	En cours Achèvement prévu pour juillet 2008. Les limitations du logiciel ne permettront peut-être pas de produire des évaluations de qualité publiable en ligne; cette question fera l'objet de réexamens périodiques.
2.4	Établir un groupe de coordination des évaluations d'espèce	Secrétariat et président du GTST	Juillet 2007	Établir un groupe de coordination avec représentants des 4 GT de l'ACAP, ainsi que de la France, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni et de l'Amérique du Sud.	Achevé. Le groupe de coordination a été établi.

2.5	Engager un agent sous contrat pour l'élaboration des évaluations d'espèce	Secrétariat et président du GTST	Juillet- août 2007	Identifier et engager sous contrat coordinateur/coordin atrice des évaluations d'espèce (38 000 \$)	Achevé. Dr Wieslawa Misiak engagée sous contrat par le Secrétariat (août 2007 – août 2008)
2.6	Obtenir des renseignements du Secrétariat sur l'état d'avancement de la base de données de l'ACAP	Président du GTST	Décembre 2007	Assurer la liaison avec le Secrétariat	Achevé.
2.7	Faire progresser la traduction des évaluations d'espèce	Secrétariat, président du GTST, contractuel chargé des évaluations, et Parties	Déc.2008 permanent	Faire progresser la traduction bénévole des évaluations d'espèce, priorité accordée à la traduction de l'anglais vers l'espagnol	En cours Quatre évaluations traduites en espagnol grâce à l'aide fournie par l'Argentine et le Chili. Traduction de trois autres évaluations en cours. Le concours de la France a été sollicité pour la traduction d'une évaluation (albatros d'Amsterdam).
2.8	Achever les projets d'évaluation d'espèce – publication sur CD- ROM et au format PDF sur le site Web de l'ACAP	GTST / Parties /contractuel chargé des évaluations	CC4 (août 2008)	Essayer d'achever les évaluations d'espèce actuellement inscrites à l'ACAP (5 000 AUD)	En cours Achèvements des PROJETS d'évaluation avant août 2008
2.9	Fournir et étudier les rapports annuels rédigés à l'intention du CC sur les activités du GTST	GTST	CC4, CC5	Tenir les réunions du GTST et faire rapport au CC	Réunion du GTST en août 2008 – présentation du rapport à CC4
2.1	Maintenance de la base de données et mise à jour des évaluations d'espèce	GTST, Secrétariat et CC	Décembre 2008 permanent	« Peupler » la base de données des informations nouvellement recueillies et mettre à jour les évaluations d'espèce selon les besoins.	Permanent

# ANNEXE 2 : MEMBRES DU GROUPE DE COORDINATION DES ÉVALUATIONS D'ESPÈCE

Secrétaire exécutif	Warren Papworth
Présidente du GT sur la situation et les	Rosemary Gales
tendances	
Président du GT sur les sites de	Richard Phillips
reproduction	
Président du GT sur la Taxonomie	Mike Double
Président du GT sur la capture accessoire	Barry Baker
d'oiseaux de mer	
Rep. national pour les esp. endémiques –	Johanna Pierre
Nouvelle-Zélande	
Rep. national pour les esp. endémiques –	(Rosemary Gales)
Australie	
Rep. national pour les esp. endémiques –	(Richard Phillips)
Royaume-Uni	
Rep. national pour les esp. endémiques -	Gabriela Montoya
Équateur	
Rep. national pour les esp. endémiques -	Henri Weimerskirch
France	
Représentant hispanophone	Carlos Moreno

# ANNEXE 3 : RÈGLES RELATIVES À L'ACCÈS ET À L'UTILISATION DES DONNÉES SUR LES ALBATROS ET LES PÉTRELS FOURNIES PAR LE SECRÉTARIAT DE L'ACAP

Les règles suivantes relatives à l'accès et à l'utilisation des données de l'ACAP sur la situation et les tendances des albatros et des pétrels inscrits à l'Accord ont été adoptées par la première réunion du Comité consultatif en juillet 2005. Ces règles s'inspirent de celles de BirdLife International et de la CCFFMA [CCAMLR].

## Il est reconnu que:

- 1. Toutes les données soumises au Secrétariat de l'ACAP et maintenues par le Secrétariat sont à la disposition des membres du Groupe de travail sur la situation et les tendances pour l'analyse et la préparation de documents pour l'Accord.
- 2. L'inclusion par le Secrétariat de données, d'analyses ou de résultats obtenus à partir de données dans des documents de travail et autres documents présentés à des réunions ne constitue pas publication. Les documents qui contiennent des données non regroupées présentées à des réunions peuvent contenir une mise en garde stipulant que ces données ne peuvent pas être utilisées sans le consentement de leur(s) fournisseur(s).

En utilisant des données provenant de la base de données sur la situation et les tendances, les utilisateurs acceptent les conditions suivantes, à savoir :

- 1. Ne pas utiliser les données dans une publication, produit ou application commerciale sans le consentement écrit préalable de leur(s) fournisseur(s) original (originaux).
- 2. Le consentement obtenu, les utilisateurs doivent respecter les conditions suivantes :
  - La **co-paternité** (« co-authorship ») de tout produit comprenant des données non publiées et n'appartenant pas au domaine public doit être offerte au(x) fournisseur(s) original (originaux). En définitive, la décision d'inclure un auteur appartient au(x) fournisseur(s) des données.
  - Les fournisseurs de données ont le droit d'approuver le niveau de détail divulgué dans les documents qui utilisent leurs données et de stipuler les conditions et/ou le niveau de sécurité des données, le cas échéant.
- 3. Les utilisateurs de données ne pourront pas tenir l'ACAP ou le(s) fournisseur(s) original (originaux) pour **responsables** d'erreurs dans les données. Bien que tout ait été mis en œuvre pour garantir l'intégrité et la qualité de la base de données, l'ACAP (ou l'organisme qui maintient la base de données) ne peut garantir l'exactitude des ensembles de données qu'elle contient.

#### **ANNEXE 4: ATTRIBUTIONS ACTUELLES DU GTST**

La résolution 1.5 de la première session de la Réunion des Parties (RdP1) à l'ACAP prévoit l'établissement par le Comité consultatif d'un Groupe de travail sur la situation et les tendances des espèces d'albatros et de pétrels visées par l'Accord.

Ce groupe a pour but de recueillir et de compiler les informations les plus récentes sur le nombre de reproducteurs de chaque espèce d'albatros et de pétrel inscrite à l'Annexe 1 de l'Accord ACAP et de réaliser une évaluation de la situation et des tendances de chaque espèce.

Les données de cet examen seront sollicitées auprès des Parties et des Signataires de l'ACAP qui sont des États de l'aire de répartition (c'est-à-dire qui abritent des populations d'oiseaux reproducteurs) d'espèces inscrites à l'ACAP.

Les présentes attributions comprennent le programme de travail pour l'examen, les coordonnées des membres du groupe de travail, un planning des mesures et des précisions sur les conditions d'utilisation des données sur les albatros et les pétrels soumises aux fins dudit examen.

#### Programme de travail du Groupe d'étude sur la situation et les tendances

La mission du groupe est énoncée ci-dessous (reprise de la section 2 du programme de travail du Comité consultatif, Annexe 2 de la résolution 1.5. adoptée à la première session de la Réunion des Parties à l'ACAP).

- 2.1 Établir un groupe de travail
- 2.2 Élaborer les attributions
- 2.3 Élaborer un formulaire de données et un modèle de base de données
- 2.4 Identifier les coordinateurs nationaux pour compiler et soumettre les données
- 2.5 Compiler et soumettre des données
- 2.6 « Peupler » la base de données
- 2.7 Effectuer une analyse de carence initiale pour identifier les besoins en matière de données complémentaires sur les espèces/populations.
- 2.8 Recueillir des données complémentaires pour combler les lacunes et achever l'étude

#### Composition du Groupe de travail

Le groupe sera présidé par Rosemary Gales (Australie) et composé de représentants des États de l'aire de reproduction des albatros et des pétrels inscrits à l'ACAP, qui sont Parties et Signataires de l'ACAP, ainsi que d'experts invités provenant d'organisations d'observateurs de l'ACAP.

Partie / Signataire / Observateur	Membre	Organisation / poste
Australie Rosemary Gales, PRÉSIDENTE		Ministère du Secteur primaire, de l'Eau et de l'Environnement
Équateur	En attente de notification	
Nouvelle-Zélande	Susan Waugh	Ministère des Pêches
Afrique du Sud	John Cooper Rob Crawford	Université du Cap Ministère des Affaires environnementales et du Tourisme
Royaume-Uni	Richard Phillips	British Antarctic Survey
Argentine	Adrian Schiavini	Centre austral de recherche scientifique

Partie / Signataire / Observateur	Membre	Organisation / poste
Observateur	Maria Tombesi	Environnement et Développement durable
Chili	En attente de notification	
Équateur	En attente de notification	
France	En attente de notification	
BirdLife International	Stuart Butchard	Birdlife International
Comité scientifique pour la recherche antarctique (CSRA) [SCAR]	Eric Woehler	Groupe d'experts sur les oiseaux du CSRA

#### **Calendrier d'avancement**

Le calendrier ci-dessous a été mis à partir du programme de travail du Comité consultatif (CC) (Annexe 2 de la résolution 1.5) pour fournir un rapport de situation à la première réunion du Comité consultatif (CC1) de l'ACAP, qui s'est tenue du 20 au 22 juillet 2005.

Tâche	À remplir avant	Responsabilité
2.1 Établir un groupe de travail	Fin février 2005	Secrétariat intérimaire / CC
identifier le (la) président(e) et les	i ili levilei 2003	Secretariat interimane / CC
membres du groupe de travail		
2.2 Élaborer les attributions	Fin février 2005	Rosemary Gales / CC
2.3 (i) Diffuser le projet de formulaire	Fin février 2005	Rosemary Gales
et le format de la base de données		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
(pour les données de reproduction		
des albatros et des pétrels) aux		
membres du groupe de travail (GT)	Fin mars 2005	Membres du GT
(ii) Faire des commentaires sur le		
projet de formulaire pour les		
données	Fig. 22 - 22 - 000F	Danting of Cinnatains (Étata
2.4 Communiquer au Secrétariat intérimaire les coordonnées des	Fin mars 2005	Parties et Signataires (États
coordonnateurs nationaux chargés		de l'aire de reproduction)
de compiler et de soumettre des		
données		
2.5 (i) Diffuser le formulaire de	Début avril 2005	Rosemary Gales
données définitif aux États de l'aire		
de reproduction		
(ii) Fournir les données dans le	Fin mai 2005	Coordonnateurs nationaux
questionnaire rempli		pour les États de la zone de
		reproduction (Parties et
	M: : : 0005	Signataires)
2.6 « Peupler » la base de données	Mi-juin 2005	Rosemary Gales
2.7 (i) Effectuer l'analyse de carence	Fin juin 2005	Rosemary Gales, membres
initiale		du GT
(ii) Compiler un rapport de situation pour CC1		
2.8 Collecte de données	Calendrier 2006/2007	États de la zone de
démographiques	- Calcilation 2000/2007	reproduction (Parties et
		Signataires)

# Données sur la situation et les tendances soumises au Groupe de travail sur la situation et les tendances de l'ACAP

- Les données fournies au groupe de travail serviront uniquement aux fins d'examen de la situation et des tendances des espèces d'albatros et de pétrels inscrites à l'annexe 1 de l'Accord.
- (ii) La propriété des données fournies pour l'examen sera clairement indiquée dans le(s) rapport(s) du groupe de travail.

# ANNEXE 5 : PROJET D'ATTRIBUTIONS RÉVISÉES POUR LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LA SITUATION ET LES TENDANCES

La résolution 1.5 de la première session de la Réunion des Parties (RdP1) à l'ACAP prévoit l'établissement par le Comité consultatif d'un Groupe de travail sur la situation et les tendances des espèces d'albatros et de pétrels visées par l'Accord.

Les buts du Groupe de travail sur la situation et les tendances sont les suivants :

- superviser la compilation des informations les plus récentes sur le nombre de reproducteurs de chaque espèce d'albatros et de pétrel inscrite à l'Annexe 1 de l'Accord ACAP Les données de cet examen seront sollicitées auprès des Parties et des Signataires de l'ACAP qui sont des États de l'aire de reproduction (c'est-à-dire qui abritent des populations d'oiseaux reproducteurs) d'espèces inscrites à l'ACAP.
- contribuer à la production d'évaluations complètes de la situation et des tendances de chaque espèce ;
- identifier les lacunes cruciales dans la connaissance du statut de conservation de chaque espèce ;
- collaborer avec d'autres groupes à l'identification des mesures prioritaires de conservation pour des populations spécifiques d'albatros et de pétrels.

### Composition du Groupe de travail

Le groupe sera composé de 1-2 représentants des États de l'aire de reproduction qui sont Parties ou Signataires de l'ACAP, et d'un représentant d'organisations d'observateurs de l'ACAP. Les président et vice-président du groupe de travail seront nommés par le Comité consultatif de l'ACAP.